

\*\*\*\*\*

## VIVRE MIEUX DANS NOS VILLAGES ET NOS VILLES

### Exposé des motifs

En 2014, dans tous les territoires, des plus petits villages aux plus grandes agglomérations, des écologistes s'impliquent pour faire avancer l'écologie des solutions dans leur commune. La présente motion adopte ainsi une charte du Vivre Mieux dans nos communes - Vers une société écologique dans nos villages et nos villes afin de valoriser ce que les écologistes ont de meilleur à proposer à leurs concitoyen/nes. Les candidat/es sont aussi invité/es à signer une série d'engagements déontologiques de l'élu/e : il en va de la confiance des citoyen/nes dans leurs élu/es ! Enfin, l'attachement au vote des résidents étrangers et à la démocratisation des intercommunalités sont rappelés.

Alors que d'aucuns spéculent sur la faiblesse des écologistes, présagent le vote sanction dont ils pourraient faire l'objet en 2014, dénoncent l'irresponsabilité chronique de ce mouvement qui fête pourtant ses 40 ans d'irruption sur la scène politique, attisent les braises à la moindre déclaration publique de telle ou tel, ... la dynamique de terrain est tout autre !

En mars 2014, pour les élections municipales, jamais les écologistes ne présenteront autant de listes sous leurs propres couleurs et ouvertes à la société. Mieux, une récente enquête de l'institut IPSOS montre que le seul parti qu'une majorité de Français/es souhaite voir renforcé après les élections municipales est Europe Écologie Les Verts – loin devant tous les autres.

Aujourd'hui, c'est tout un mouvement qui se mobilise au service de ses candidat/es ! En janvier 2013, le conseil fédéral d'Europe Écologie Les Verts avait adopté à la quasi unanimité une motion proposant une stratégie politique cohérente dans toute la France : l'autonomie ouverte. Force est de constater que cette stratégie fonctionne. Les animateurs des campagnes dans les « grandes villes » se réunissent à Marseille lors des Journées d'Été et initient un réseau, la Fédération des Elu/es Verts et Écologistes (FEVE) collecte et diffuse les politiques les plus intéressantes impulsées par des écologistes ces dernières années, les sites de campagne se lancent les uns après les autres donnant à voir une véritable dynamique de terrain, des acteurs/trices de la société nous rejoignent, dans certaines villes, comme à Grenoble, les observateurs pronostiquent une possible victoire des écologistes, des formations au porte-à-porte essaient, des dynamiques d'agglomération se mettent en place, dans des listes de rassemblement avec d'autres forces politiques des postes éligibles pour les intercommunalités sont négociées... Groupes locaux et régions sont au cœur de ce processus.

Plus fondamentalement, la préparation de ces élections municipales est l'occasion d'un intense brassage d'idées avec et pour nos concitoyen/nes afin d'élaborer nos projets municipaux et intercommunaux. A quelques semaines de l'échéance électorale, il apparaît primordial qu'Europe Écologie Les Verts montre ce qui réunit l'ensemble de ces projets : à savoir la déclinaison du « programme d'actions pour les temps qui viennent » **Vivre Mieux** dans chaque village, dans chaque ville, dans chaque agglomération ! C'est pourquoi par la présente motion, le conseil fédéral adopte une charte du Vivre Mieux dans nos communes. Cette charte s'articule autour de deux idées maîtresses :

- les écologistes possèdent les **réponses les plus adaptées pour améliorer, dès aujourd'hui, la vie de nos concitoyen/nés** en agissant en faveur du logement, en développant les transports en commun et les modes doux, en promouvant une alimentation saine et abordable, en valorisant la biodiversité, en agissant pour la petite enfance, nos aînés, en améliorant l'école de nos enfants...

- les écologistes se saisissent des **politiques structurelles pour engager la transition et préparer l'avenir** : mise en place de politiques foncières, promotion de réels dispositifs de démocratie participative, retour de la nature en ville, gestion de la mixité sociale, développement des services publics...

D'autre part, nous savons tous que **les politiques publiques que nous promouvons sont indissociables de la façon dont nous accomplissons nos mandats et gardons un lien fort avec les habitant/es qui nous ont permis d'être élu/e**. C'est pourquoi, le conseil fédéral demande à chaque candidat/e tête de liste de **signer une série d'engagements** s'il/elle était élu/e maire, comme la tête de liste écologiste à Perpignan l'a fait. Ces engagements déontologiques portent sur le non-cumul des mandats, l'indépendance des élu/es, le refus du clientélisme et du communautarisme, la transparence des finances locales, le respect de l'opposition municipale, la disponibilité pour les habitant/es...

Nous n'oublions pas enfin que ces élections auraient pu, auraient dû !, être celles qui concrétisent une avancée démocratique majeure : à savoir **le vote de tous les résidents étrangers** depuis cinq ans sur le territoire national. Le conseil fédéral d'EELV s'était exprimé en ce sens en septembre 2012.

Enfin, dans l'accord que nous avons conclu avec nos partenaires socialistes, il était clairement stipulé que « *la démocratisation des intercommunalités sera engagée avec la mise en œuvre d'un scrutin assurant une représentation directe de la population en même temps que sera garantie celle des communes.* » Inutile de pointer notre immense déception quant à la « loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » adoptée en décembre 2013. Les écologistes continuent donc de plaider pour des intercommunalités transformées en collectivités de plein exercice avec des élu/es désigné/es via le scrutin de listes proportionnel. Voilà la principale voie pour garantir la parité et la diversité des élu/es !

**Nous continuerons à revendiquer ces droits jusqu'à leur obtention.** Car la France doit s'enrichir de l'expression de toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix d'y vivre, d'y travailler, d'y éduquer leurs enfants. A chaque échelon, les citoyen/nés doivent être gouverné/es par des élu/es qui leurs ressemblent et qui ont comme légitimité celle du suffrage universel direct.

#### **Motion :**

**Ainsi, le conseil fédéral d'Europe Écologie Les Verts, réuni à Paris les 8 & 9 février 2014 :**

- **adopte la charte du Vivre Mieux dans nos communes (annexe 1), demande au bureau exécutif et aux secrétaires régionaux d'assurer sa diffusion, en particulier auprès des médias ;**



- demande à tou/tes ses candidat/es tête de liste dans leur commune de signer un document retraçant ses engagements en matière déontologiques dans l'exercice du mandat de maire (annexe 2, adaptée si nécessaire en fonction de la taille de la commune), les invite à signer également les engagements de l'association Anticor ;
- propose plus largement à tous ses candidat/es impliqué/es dans les élections municipales de prendre publiquement des engagements déontologiques pour l'exercice de leur mandat à venir ;
- réaffirme son attachement à la citoyenneté de résidence et exhorte le gouvernement à engager la réforme constitutionnelle qui permettra d'accorder le droit de vote aux résidents étrangers non communautaires aux élections locales ;
- rappelle sa volonté d'une démocratisation des intercommunalités :
  - transformation en collectivités de plein exercice,
  - instauration d'un mode de scrutin proportionnel de listes.

*Pour : beaucoup ; Contre : 1 ; blancs : 6*

*La motion et ses deux annexes suivantes sont adoptées*

- Charte -

**VIVRE**  
**MIEUX****Vers une société écologique dans nos villages et nos villes**

Les idées foisonnent, les alternatives existent, les projets se lancent : dans chaque territoire **l'écologie des solutions est déjà une réalité**. La responsabilité des candidat/es, et demain des élu/es, Europe Écologie Les Verts c'est de donner à voir ces belles actions et de contribuer à ce qu'elles se développent. De Lagorce en Ardèche à Montreuil en Seine-Saint-Denis, de Vizille en Isère à Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais, du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris à Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes les écologistes ont déjà montré à tant d'endroits ce qu'ils pouvaient faire, ce qu'ils savaient faire pour changer la vie de nos concitoyen/nes, au plus près de leurs besoins et de leurs attentes.

Engagés pour les élections municipales de 2014, **les écologistes portent résolument leur projet de Vivre mieux**. Pour chaque village, chaque ville, chaque agglomération, ce programme d'actions pour les temps qui viennent décline en objectifs concrets de transition les valeurs du Manifeste pour une société écologique.

L'écologie des solutions, c'est d'abord **proposer les réponses les plus adaptées pour protéger, dès aujourd'hui, nos concitoyen/nes des multiples crises, pour créer des emplois, renforcer les liens sociaux et respecter notre environnement**. Il n'y a pas de fatalité au mal-logement, à l'asphyxie de nos centres urbains, à la disparition des commerces de proximité, à la pollution des sols autour des exploitations agricoles, à la mal-bouffe dans les cantines de nos enfants, à la relégation de nos aînés, à la fermeture des écoles dans les plus petits villages, au coût prohibitif de certains services culturels, à l'absence d'infrastructures sportives pour tous...

Voici les projets que les écologistes promeuvent :

- pour nos **logements**, développement du parc de logements abordables en appliquant la loi Duflot d'encadrement des loyers et de construction des logements sociaux, en favorisant les constructions mixtes et par la mobilisation du parc de logements vides, réalisation d'éco-hameaux et d'éco-quartiers, appui à la rénovation thermique des habitations pour remédier à la précarité énergétique, promotion d'initiatives comme l'habitat participatif...  
**Se loger ne doit plus être un combat : c'est un droit !**
- pour notre **alimentation**, politique ambitieuse en faveur des commerces de proximité, mise en place croissante de bio et de local dans les cantines de nos enfants, aide aux Amaps, maintien voire extension des terres agricoles... **Manger sain : c'est possible pour tous !**
- pour nos **déplacements**, développement des réseaux de transports en commun avec un travail effectif sur la tarification sociale, des zones 30 aux villes 30, valorisation des modes doux (centres villes piétons, élargissement rapide des réseaux de pistes cyclables...) ...  
**En ville ou à la campagne : sans voiture c'est possible !**
- pour nos **enfants** et nos **jeunes**, éco-rénovation des écoles, amélioration de la qualité d'accueil des tout-petits, dialogue avec l'ensemble du corps éducatif, des parents, des bibliothèques, des associations pour réussir la réforme des rythmes scolaires, soutien aux projets des jeunes... **Des actions pour nos enfants, pas des slogans !**

- pour nos **aînés**, mise en accessibilité des espaces publics et des services, appui à celles et ceux qui souhaitent rester à domicile, éco-construction et rénovation de maisons de retraite, dispositifs pour une citoyenneté active jusqu'au bout de la vie...

***Vivre plus longtemps doit être une chance !***

- pour notre **culture**, prise en compte de la diversité culturelle, stimulation de la production locale, diversification de l'offre et tarification sociale pour permettre la découverte et le choix, meilleur accompagnement des acteurs indépendants, développement de l'éducation artistique à tout âge, soutien aux amateurs et co-construction des politiques culturelles avec les acteurs et habitant/es ... ***Une politique culturelle pour tou/tes et par toutes !***
- pour notre **vie associative**, accompagnement dans le temps des structures associatives, encouragement à la mutualisation, subventions renforcées aux clubs sportifs amateurs ouverts à tous/tes, généralisation des maisons des associations... ***La vitalité d'une commune se mesure d'abord à la richesse de sa vie associative !***

Mais l'écologie des solutions, c'est également **engager la transition et préparer l'avenir en agissant sur les leviers structurels**. Car les écologistes entendent non seulement faire face aux urgences mais surtout traiter les causes, anticiper pour améliorer la vie des habitant/es. Ainsi nous œuvrerons pour les générations futures.

Voici les axes prioritaires sur lesquels les écologistes veulent agir :

- à l'urbanisme galopant et au mitage du territoire, répondons maîtrise du **foncier** : les outils existent, il s'agit de s'en emparer et de ne jamais faillir. ***Le sol est un bien commun !***
- la protection et la restauration de la **biodiversité** concernent tant les zones rurales qu'urbaines : promotion de la nature en ville, aménagement de corridors biologiques, action volontariste via les plans et les schémas d'aménagement... ***Réconcilier l'homme et la nature : le plus bel enjeu éthique du XXIe siècle !***
- le développement des **services publics**, c'est la garantie d'une gestion optimisée (en coût et en qualité) de politiques aussi fondamentales que l'eau, les déchets, les transports, l'énergie... C'est aussi la meilleure réponse à apporter à la fracture sociale quant à la présence des services postaux, d'écoles, de maternités, etc. sur l'ensemble du territoire. Le rôle des intercommunalités est primordial pour une gestion transparente des services publics. ***L'intérêt général : voilà la première mission des collectivités locales !***
- la **démocratie locale** est à refonder : les dispositifs actuels de démocratie participative s'essouffent, il faut re-donner la parole aux habitant/es, en particulier les jeunes, renouer avec la concertation, généraliser les budgets participatifs et les conférences citoyennes, développer l'open data et communiquer sur les décisions du conseil municipale, créer des conseils des résidents étrangers, créer des lieux de convivialité... ***Nous sommes tous acteurs de la cité !***
- la **mixité sociale** et la **solidarité** se renforcent par le développement de la tarification sociale dans les transports, par l'élaboration de plan locaux d'urbanisme, par une politique d'accueil, et non d'exclusion, des migrants, par un travail mené à l'échelle des intercommunalités... ***Plus qu'une valeur, la solidarité est d'abord un fait !***
- la **tranquillité publique** est d'abord garantie par une politique de prévention généralisée. A la technique (vidéosurveillance, grilles...) les écologistes préféreront toujours la présence humaine et le dialogue. L'ensemble des acteurs (justice, police, socio-éducatif...) doit être mobilisé et l'ensemble des nuisances (dégradations matérielles, agressions humaines, mais également pollutions sonores et visuelles, sécurité routière...) doit être pris en compte. ***Vivre mieux c'est vivre ensemble !***
- la gestion des **finances** impose rigueur et prospective. Si les impôts locaux doivent être



entièrement refondus pour répondre à l'impératif de justice sociale ce sont aussi sur les dépenses qu'il faut travailler. Fin des projets inutiles, coûteux et imposés, gestion de la dette optimisée par le refus des produits dérivés et des emprunts auprès de banques implantées dans les paradis fiscaux, aides économiques tournées vers les activités créatrices d'emplois durables, audits citoyens des budgets communaux, aménagement du code des marchés publics pour des achats éco-responsables... **Ne faisons pas payer aux générations futures le prix de notre irresponsabilité passée !**

*Pour : beaucoup ; Contre : 1 ; blancs : 6*

# ENGAGEMENTS DÉONTOLOGIQUES DE L'ÉLU-E

*Afin que les citoyen-ne-s retrouvent davantage de confiance en leurs élu-e-s, pour que la politique autrement soit suivie d'actes concrets, pour celles et ceux qui veulent voter pour une équipe responsable,*

*au nom de la liste :*

*je soussigné/e :*

*candidat/e à la mairie de :*

*m'engage avec l'ensemble de mon équipe auprès des habitant/es de ma commune à respecter durant mon mandat de maire, comme tous mes colistiers, les engagements suivants en matière de probité, d'exemplarité et d'intérêt général :*

## I. Des principes et des valeurs

### 1. Un/e maire disponible - limiter le cumul de mandats, des élu/es impliqués

En 2014, être maire d'une ville de habitants exige une pleine disponibilité, non seulement pour bien gérer les dossiers mais aussi pour permettre le renouvellement de la classe politique locale. Au-delà des obligations légales et au service des

je m'engage donc à **me consacrer uniquement à ce mandat** et aux responsabilités qui lui sont liées au sein de l'intercommunalité. J'inciterai fortement mes adjoint/es à faire preuve de responsabilité en la matière.

L'assiduité aux commissions et réunions est garante de l'implication des l'élu/es. L'efficacité de l'action municipale repose également sur une bonne collaboration avec les fonctionnaires territoriaux, dans le respect des règles et des usages.

Je serai particulièrement attentif/ve à ce que tou/tes les élu/es suivent les formations nécessaires à l'exercice de leur mandat.

### 2. Des élu/es intègres - pas d'élu/es condamnés pour des délits liés à la gestion de l'argent public

Une élu/e se doit d'être exemplaire. Je m'engage à suspendre les fonctions exécutives et les délégations de tout/e élu/e mis/e en examen et à les retirer définitivement suite à la condamnation pour un délit d'atteinte à la probité.

### 3. Un/e maire indépendant/e - des élu/es soumis/es à des règles strictes d'incompatibilité

Être élu/e n'est pas un métier. Les candidat/es en activité devront justifier de leur situation professionnelle. Toute évolution professionnelle devra être portée par écrit à ma connaissance, ainsi qu'au directeur/trice général/e des services. L'élu/e dont l'activité professionnelle pourrait interférer avec la gestion municipale (urbanisme, gestion financière, passation de marchés, vie associative, ...) ne pourra pas obtenir de responsabilité dans les domaines concernés par l'incompatibilité.

**4. Des élu/es au service de l'intérêt général – des élu/es investi/es auprès de tou/tes les**

Être élu, c'est disposer d'un mandat donné par les citoyen/nes. Pour chaque décision, je m'engage, comme chacun de mes colistier/es à toujours rechercher l'intérêt général, dans le respect des valeurs de la République. Je me refuserai à toute forme de clientélisme ou de communautarisme. Aucun favoritisme ne sera toléré (accès au logement ou embauche dans les services communaux d'un proche par exemple). Les élu/es ne pourront accepter don, cadeau, voyage ou prêt d'argent de qui que ce soit visant à les influencer pour favoriser les intérêts d'une personne, d'une entreprise ou d'une association.

**II. Vie municipale et transparence****5. Un/e maire qui garantit la transparence financière de l'administration locale - des élu-es qui publient les indemnités perçues au titre des diverses attributions**

Je m'engage à mettre en ligne les déclarations d'intérêts privés et associatifs des élu/es. Je ferai preuve de transparence et de rigueur dans l'utilisation de l'argent des contribuables.

Aussi, une commission de contrôle financier comprenant des élu/es de l'opposition et des citoyen/nes sera installée, conformément au Code général des collectivités territoriales - article R2222-3. Le rapport annuel de cette commission sera rendu public.

**6. Un/e maire démocrate qui respecte les acteurs locaux que sont les associations, les collectifs d'habitants, les comités de quartiers - des élu/es qui soutiennent des projets de quartier dans un dialogue permanent avec la population**

Pour ce, je m'engage à ce que dans toute commission, comité, conseil de quartier et jury non réglementé des personnalités qualifiées non-élu/es soient désignées par la majorité et par l'opposition, à la proportionnelle de leur représentativité au conseil municipal.

**7. Un/e maire à l'écoute - des élu-es au service des**

Toutes les sollicitations écrites obtiendront une réponse dans les 15 jours suivants. Les demandes de rendez-vous motivées seront honorées par les personnes les plus appropriées à suivre le dossier.

Les habitant/es seront régulièrement associé/es aux décisions et grands projets par le biais de consultation et de concertation. Pour certains dossiers, il pourra être fait appel à la votation citoyenne.

**8. Des élu/es engagé/es pour la qualité des services publics – des élu/es qui œuvrent dans la transparence**

Pour l'exécution des délégations de services publics et de partenariats public-privé, la commission consultative des services publics locaux disposera de toutes les informations nécessaires à la surveillance des coûts, des prix et de la qualité des services rendus. Le rapport annuel de la commission sera rendu public.

Les avis de la commission d'accès aux documents administratifs seront suivis sans délai.

*Si vous m'accordez votre confiance en m'élisant maire de ces engagements déontologique s guideront mon action comme celle de toute mon équipe. Ce document sera porté à l'ordre du jour du premier conseil municipal de la prochaine mandature. Adoptés, ces engagements seront annexés au règlement intérieur du conseil municipal.*

*Le respect de ces engagements fera l'objet d'un contrôle régulier. Je m'y engage avec l'ensemble de mon équipe.*

Date et signature manuscrites :